

L'appel d'offres MM100-071931/C comprend ce qui suit :

Section A : Questions et réponses

Section B :

Section A : Questions et réponses

Question 1 : Pouvons-nous proposer une autre solution de conception pour le bureau privé?

Réponse 1 : Oui, une autre solution de conception est acceptable.

Réponse 1 – Modification : Après un examen plus approfondi, nous n'accepterons pas d'autre solution de conception.

Question 2 : Les CIUGdC pour WSF2 et WSF3 n'ont pas été mis à jour avec la dernière modification de l'IAS.

Réponse 2 : Les codes suivant sont corrects :

WSF-2: 1BFFHREC30L60WNOLNY

WSF-3: 1BFFHDTW30L72WNOLNY

CRZ-2: pas de changement

Révisions :

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro MM100-071931, datée du 23 février 2021, dont la date de clôture était le 6 avril 2021, à 14 :00 HTS. Un compte rendu ou une rencontre de rétroaction sera offert sur demande aux soumissionnaires, aux offrants ou aux fournisseurs qui ont présenté une offre dans le cadre de la demande de soumissions précédente.

No of Page/

N° de page 9

Public Works and
Government Services
CanadaTravaux publics et
Services gouvernementaux
Canada**RETURN BIDS TO:****RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

See Section 1.

Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID**INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No. - N° de la demande	Amendment No. - N° de modification
Supplier SA No. - N° de l'AMA de fournisseur : E60PQ-140003/___	
Solicitation closes – La demande prend fin :	File No. - N° de dossier
at – à See Section 1 Voir Section 1	MM100-071931
on – le See Section 1 Voir Section 1	

Date of Solicitation – Date de la demande 2020-12-31
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à : See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1
Destination See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. - N° de téléphone
Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Marché général ou SAEA

Le fournisseur doit proposer des produits conformes désignés comme répondant à la définition de « contenu canadien » dans son AMA. Le Canada pourrait privilégier les soumissions proposant des produits avec cette désignation.

Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Guide des Clauses et Conditions pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

Évaluation des soumissions

Le tableau figurant ci-après doit être rempli si les personnes qui évalueront les soumissions ne sont pas des employés du gouvernement du Canada.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Invitation à soumissionner publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
clôture de l'invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission Les soumissionnements doivent être soumis aux dates et heures indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 14 avril 2021 b. 2 :00PM HSC
À l'adresse de courriel	TPSGC.RODGAGM-WRABMM.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca
Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	5 jours ouvrables

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
2.	Exigence en matière de sécurité (l'alinéa coché s'applique)
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.
a.	L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	Une cote de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.	X Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.
4.	Responsables
4.1	Autorité contractante (utilisateur désigné)
	Nom : Chaz Klassen
	Titre : Spécialiste d'approvisionnement
	Ministère, organisme ou société d'État : Services publics et Approvisionnement Canada
	Adresse : Suite 310 - 269 Main Street, Winnipeg, MB R3C 1B3

	N° de téléphone :	204-297-6920				
	Courriel :	chaz.klassen@tpsgc-pwgsc.gc.ca				
4.2	<p>Chargé de projet <i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i></p> <p><i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i></p>					
	Nom :	être déterminé				
	Titre :					
	Ministère, organisme ou société d'État :					
	Adresse :					
	N° de téléphone :					
	Courriel :					
4.3	<p>Représentant de l'entrepreneur Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.</p>					
5.	<p>Modalités de paiement La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.</p> <table border="1"> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Paiement unique</td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Paiements multiples</td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/>	Paiement unique	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiements multiples
<input type="checkbox"/>	Paiement unique					
<input checked="" type="checkbox"/>	Paiements multiples					
6.	<p>Facturation En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :</p> <p>Nom de l'organisation et personne-ressource :</p> <p>Adresse :</p> <p>être déterminé</p>					
7.	<p>Clauses du Guide des CCUA</p> <table border="1"> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Il peut y avoir des clauses additionnelles correspondant au besoin mais qui ne font pas partie d'articles existants dans ce modèle. Celles-ci peuvent être insérées par référence ou avec le texte intégral.</td> </tr> </table>		<input checked="" type="checkbox"/>	Il peut y avoir des clauses additionnelles correspondant au besoin mais qui ne font pas partie d'articles existants dans ce modèle. Celles-ci peuvent être insérées par référence ou avec le texte intégral.		
<input checked="" type="checkbox"/>	Il peut y avoir des clauses additionnelles correspondant au besoin mais qui ne font pas partie d'articles existants dans ce modèle. Celles-ci peuvent être insérées par référence ou avec le texte intégral.					
8.	<p>La période du contrat est de 6 mois après la dernière date de livraison et d'installation. Le mobilier devrait être requis au plus tard en 24 juin 2021.</p>					

ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

<p>Règle de combinaison de catégories :</p> <p>Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :</p> <p>La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Catégorie 1</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Catégorie 2</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Catégorie 5</p>
<p>Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :</p> <p>L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.</p> <p>Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.</p> <p>Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.</p> <p>Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.</p>
<p>Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques</p>

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s):

Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

- Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)
- Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable
- Catégorie 1b – Classeurs et meubles de rangement

Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9.

****Veuillez vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.****

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégories de produits : 1A, 1B

Tableau 1 — Tableau des produits

Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	N° de pièce du fournisseur	N° de pièce du fournisseur	N° de pièce du fournisseur	Supplier Part Number	Firm Unit Price \$	Extended Total [Qty x Price] \$
Catégorie 1a							
1	Voir l'annexe C et les plans d'étage.						\$
Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable							
2	1bFFHREC24L66WNOLNY	Poste de travail WSF-1 – Rallonges de bureau du poste de travail Systèmes autostables Surfaces de travail à hauteur fixe (stratifié) Rectangulaire Piétement en C Profondeur : 610 mm (24 po), longueur : 1 676 mm (66 po), hauteur : 737 mm (29 po) Cloison d'intimité et matériel : Non Panneau de fond : Stratifié ou métal Alimentation électrique : Non Passe-câbles : Oui	23	Non		\$	\$
3	1bFFHREG24L84WNOLNY	CRZ-2 – Bahut Systèmes autostables, surfaces de travail à hauteur fixe (stratifiées), rectangulaires, côtés 610 mm (24 po) de profondeur x 2 133 mm (84 po) de largeur x 737 mm (29 po) de hauteur Cloison d'intimité et matériel : Non	1	Non		\$	\$

		Panneau de fond : Stratifié Alimentation/données selon les spécifications : Non Passe-câbles : Oui					
4	1bFFHREU30L60WNOLNY	Poste de travail WSF-2 – Bureau rectangulaire Systèmes autostables, surfaces de travail à hauteur fixe (stratifiées), rectangulaires, C-pieds 760 mm (30 po) de profondeur x 1 525 mm (60 po) de largeur x 737 mm (29 po) de hauteur Cloison d'intimité et matériel : Non Panneau de fond : Stratifié Alimentation/données selon les spécifications : Non Passe-câbles : Oui	1	Non		\$	\$
5	1bFFHDTW30L72WNOLNY	Poste de travail WSF-3 – Demi-panneau de fond de la rallonge de bureau Systèmes autostables, surfaces de travail à hauteur fixe (stratifiées), Dessus en D, 762 mm (30 po) de profondeur x 1829 mm (72 po) de largeur x 737 mm (29 po) de hauteur Cloison d'intimité et matériel : Non Panneau de fond : Stratifié Alimentation/données selon les spécifications : Non Passe-câbles : Oui	1	Non		\$	\$
Catégorie 1B-Filing and Storage							
6	1bSBBSLGL1524XXNKXX	PED-2 (office ped) Classeurs et armoires de rangement Caissons à tiroir/tiroir/classeur Support de surface de travail L-D15 Longueur 24 H :S.O. Coussins rembourrés : Non Serrures : avec clef	1	Non			
7	1bSPBMCAA1524XXYKXX	PED-1 Classeurs et armoires de rangement Caissons à tiroir ordinaire et tiroir classeur Mobile Roulettes Métal peinturé L-D15 Longueur 24 H :S.O. Coussins rembourrés : Oui Serrures : avec clef	23	Non			
8	1bSTDXLGL3018NANKXX	LAT-1 Dossier / dossier / latéral de	1	Non			

		support de surface de travail, stratifié L-D 30 Longueur 18 H :S.O.					
9	1bSPSCLGL242454XKXX	PST-1 L-D 24 Longueur 24 H : 54 Coussins rembourrés : S.O. Serrures : avec clef	1	Non			
Catégorie 1B – Produits non disponibles dans le cadre d’un AMA							
10	SHLF-1 (étagères ouvertes) Clapier ouvert pour correspondre à la hauteur totale de 54 " 1370 mm (54 ") lx 635 mm (25") d		1	Non		\$	\$
11	CAB-1 (armoire avec portes battantes) Empilable sur armoire 2H avec portes à charnières et tablette réglable pour dessus de bureau 1370 mm (54 ") lx 635 mm (25") d		1	Non		\$	\$
Catégorie 2							
12	2WSSREXXL30L54BELXX	Surfaces de travail individuelles à hauteur réglable Position assise ou debout Forme: Rectangulaire Support: S.O. Fini: Stratifié L-D 30 Longueur 54 H :23 – 48.7 Contrôle : Électrique Cloisons d’intimité : S.O.	23	Non		\$	\$
Catégorie 5							
13	5PMOWKSMTACUSBXXXXX	MOD-1 Module d'alimentation Options : Monté sur surface de travail Options : Alimentation C.A. et USB S.O.	24	Non		\$	\$
<p>Les produits non disponibles dans le cadre d’un AMA <i>(ne doit pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie)</i></p> <p>Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d’un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d’essai détaillées à l’annexe D.</p> <p>Si les documents techniques à l’appui mentionnés ci-dessus n’ont pas été fournis à la clôture des soumissions, l’autorité contractante avisera le soumissionnaire qu’il doit fournir des documents à l’appui dans les deux (2) jours ouvrables qui suivent l’avis. S’il ne donne pas suite à la demande de l’autorité contractante dans le délai imparti, sa soumission sera déclarée non recevable et éliminée d’emblée.</p>							

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L’UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$

			En dehors des heures normales de travail*		
1	RCMP ST. James Street, Unit 997, 979 et 981 Winnipeg, MB R3H 0X2	2021-06-24	Normales	_____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Total des livraisons :	\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	RCMP ST. James Street, Unit 997, 979 et 981 Winnipeg, MB R3H 0X2	2021-06-24	Normales	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Prix total de l'installation :	\$

Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.

Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Éléments de finition standard
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts. Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.

	L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison <i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés. Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i>	
2.1	Plateforme de chargement/lieu	
A	Lieu	979 St James Street, Winnipeg MB
B	Plateforme	Non
C	Ascenseur	Non
D	Porte	3'-0" x 7'-0"
E	Monte-charge	Non, emplacement sur la première étage
F	Autre (préciser)	N/A

3.	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA	\$
5	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4)	\$
6	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 4) :	\$
7	Taxes applicables :	\$
8	Coût estimatif total (6+7) :	\$

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		PBN:

ANNEXE C PLAN(S) D'ÉTAGE

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES :

Pour les produits de la catégorie 1a, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) le ou les plans d'étage achevés ainsi que les produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé;
- b) une liste des produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé qui sont offerts dans le ou les plans d'étage.
La liste des produits doit, au minimum, comprendre les renseignements suivants :
 - les numéros de pièces du fournisseur, y compris les produits non disponibles qui font partie de cette catégorie;
 - de brèves descriptions des produits;
 - les quantités;
 - prix unitaires fermes.

*****Les produits de catégories autres que la catégorie 1a sont affichés sur le plan d'étage à titre informatif uniquement*****

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend toutes les composantes et les catégories de la catégorie 1a, conformément aux plans d'étage, aux détails des cloisons, aux modèles des cloisons et/ou à l'aménagement des postes de travail énoncés à l'annexe C.

***À l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur ».**

REMARQUE : Les produits des catégories 1b, 2, 3, 4, 5 et 6 doivent être identifiés par des CIUGdC, avec les quantités, dans les tableaux à l'annexe A. Les catégories autres que la catégorie 1a affichées sur les plans d'étage le sont à titre informatif uniquement. Les quantités optionnelles peuvent être affichées sur les plans d'étage ou dans les tableaux optionnels de l'annexe A.

Exigence de la catégorie 1a :

1) Plan(s) d'étage

Se reporter au plan d'étage en format PDF et/ou AutoCAD ci-joint

2) Détails des cloisons

Se reporter au plan d'étage en format PDF et/ou AutoCAD ci-joint

- a. la hauteur de tous les panneaux nécessaires : hauteur pour une certaine intimité quand on est assis;
- b. lorsqu'une alimentation est nécessaire, au-dessus de la surface de travail; si un regroupement de postes de travail doit comprendre des cloisons partagées avec un côté alimenté et l'autre non, ces cloisons doivent avoir une alimentation électrique.
- c. type d'alimentation électrique : des colonnes d'alimentation.

3) Modèles de cloisons ou aménagement des postes de travail

Se reporter aux modèles de cloison ou à l'aménagement des postes de travail

- Le plan d'étage a préséance sur toute divergence avec les aménagements de postes de travail.
- Lorsque deux postes de travail types ou plus ont une colonne de cloison commune, les éléments de finition intérieurs du poste de travail doivent être tels qu'ils sont décrits dans les Feuilles de données types et **AUCUNE CLOISON NE DOIT**

ÊTRE SUPERPOSÉE. S'il n'y a pas de poste de travail adjacent, veuillez-vous reporter à la Feuille de données pour les critères relatifs au fini.

- Si un poste de travail type est muni d'une source d'alimentation et que l'autre poste de travail ne l'est pas — une source d'alimentation sera requise pour les deux postes. Inclure l'aménagement des postes de travail (sous la forme de feuilles de données typiques ou de dessins en 3-D) ici ou sous forme de pièce jointe distincte de cette IAS.

ANNEXE D Spécifications supplémentaires, certifications

Cette annexe présente des spécifications supplémentaires relatives aux certifications associées au produit non disponible dans le cadre d'un AMA qui fait partie du besoin.

1. Spécifications

Les produits de l'AMA pour ce besoin doivent être mis à l'essai et satisfaire aux exigences relatives aux essais de performance qui se trouvent aux annexes A-1 et A-2 de l'AMA.

2. Attestation

.1 Conformité des produits non disponibles

2.1 Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*Attestations requises avant l'attribution du contrat*)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA respecteront toutes les spécifications se trouvant aux annexes A et D et cette IAS, et qu'ils satisfont aux exigences d'essai et de rendement des annexes A-1 et A-2 de l'accord d'approvisionnement, selon ce qui s'applique.

Signature du fournisseur

Date

Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (*ne s'applique qu'après l'attribution du contrat*)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans cette annexe, selon le cas. Sans l'autorisation préalable écrite du responsable de l'AMA, le fournisseur ne doit pas détruire les dossiers ou documents avant l'expiration du contrat ou la date d'expiration de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en faire des copies ou tirer des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés aux annexes A et D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.